

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 2 mai 2022 à 19 h,
à la salle du conseil, située au 317, rue des Érables

- 1- Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
 - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Greffe
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022, dispense de lecture;
 - 2.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-10 concernant les modalités de publication des avis publics;
 - 2.3 Adoption du second projet de règlement 2022-08 modifiant le règlement de zonage 173;
 - 2.4 Adoption du second projet de règlement 2022-09 modifiant le règlement de zonage 173 afin d'y modifier la grille des usages;
 - 2.5 Fixation de la date du scrutin référendaire – Règlement 2019-10 modifiant le règlement de zonage numéro 173;
- 3- Administration générale
 - 3.1 Autorisation de paiement des comptes;
 - 3.2 Prolongation entente Inter municipale – Partage ressource comptable;
 - 3.3 Transaction et quittance;
 - 3.4 Correction de la résolution 2112-186;
- 4- Aménagement et urbanisme
 - 4.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment;
 - 4.2 Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme;
 - 4.3 Motion de remerciement;
 - 4.4 Mandat poursuites pénales – Infraction au Règlement sur les permis et certificats numéro 177 - Lot 3 714 723;
 - 4.5 Mandat poursuites pénales – Infraction au règlement de la qualité de vie numéro 2022-04 - Lot 3 714 943;
- 5- Loisirs et culture
 - 5.1 Embauche de la coordonnatrice aux loisirs;
- 6- Sécurité publique
Aucun sujet
- 7- Hygiène du milieu
Aucun sujet
- 8- Travaux publics
 - 8.1 Acceptation de la soumission pour le contrôle de la végétation ;
 - 8.2 Mandat pour les services professionnels - Étude de forage route Turmel
 - 8.3 Ajustement du prix pour les services de la niveleuse;
- 9- Correspondance
- 10- Résumé des activités mensuelles
- 11- Période de questions
- 12- Levée de la séance

Caroline Bisson,
Directrice générale et greffière-trésorière